

**DÉCLARATION DE LA FNEC-FP-FO  
CAEN DU 18 NOVEMBRE 2020  
Académie de Bordeaux**

Madame La Rectrice,  
Monsieur Le Vice-Président du Conseil Régional,  
Mesdames & Messieurs les membres du Conseil Académique de  
l'Education Nationale,

Ce CAEN se déroule dans un contexte bien particulier, puisque d'une part nous avons tous toujours en tête, et pour bien longtemps, l'assassinat dans l'exercice de ses missions de notre collègue **Samuel Paty**, et d'autre part, nous sommes tous confrontés aux difficultés liées à la seconde vague de la pandémie.

Malgré tout, nous regrettons Madame La Rectrice que ce CAEN ne puisse pas se tenir en « présentiel ». En effet, il semble qu'il soit plus facile d'être confinés dans une salle de classe avec de nombreux élèves, parfois plus de 30, que de pouvoir assister, tous gestes barrières respectés, à une instance représentative.

Dans ce contexte, une déclaration liminaire, par exemple, perd de son intérêt. Nous allons quand même tenter de faire passer nos messages aux membres de ce CAEN. Par avance, je prie ceux qui étaient présents au dernier CTA de bien vouloir nous excuser pour la redite, car nous avons conservé la plus grande partie de notre déclaration faite vendredi dernier, 13 novembre 2020.

En préparant cette déclaration, nous avons retrouvé celle que nous avons faite il y a deux ans lors du CAEN du 6 novembre 2018, et nous avons constaté que nous aurions pu presque reprendre la même déclaration...

En effet, il y a deux ans déjà, nous écrivions que les politiques successives n'avaient eu de cesse de dégrader nos conditions de travail, de nous retirer des moyens, de nous isoler, de faire en sorte que notre parole n'ait plus le poids ni l'autorité nécessaires à nos fonctions, etc.

Il y a deux ans déjà, nous reprochions à ceux qui nous gouvernent, de manière générale, de ne jamais tenir parole. Parmi les exemples que nous prenions, il y avait notamment les propos tenus par Madame La Ministre Vallaud-Belkacem juste après les attentats de 2015. Elle avait promis, déjà, que le « ne pas faire de vagues » allait être remplacé par le « ne plus rien laisser passer »... Notre Ministre actuel, après l'affaire Gallieni, avait affirmé que « plus un acte d'incivilité ne resterait impuni »... Et après

l'affaire de notre collègue de la SEP du Lycée Edouard Branly de Créteil qui avait été tenue en joue, il avait osé affirmer « mètre carré par mètre carré, reconquérir la République »...

Aujourd'hui, nous n'avons que faire des promesses, nous voulons des décisions et des actes concrets.

Oui, aujourd'hui, les professeurs sont en colère, car ils alertent depuis trop longtemps sur les difficultés éducatives dans certains établissements. Et ils ont le sentiment d'être de moins en moins soutenus. Pire, ils ont trop souvent le sentiment d'être considérés comme les premiers responsables des situations conflictuelles qu'ils dénoncent.

Oui, malgré toutes les promesses, c'est de pire en pire ! Un professeur insulté est devenu une banalité qui ne mérite même plus un conseil de discipline pour l'élève concerné. De plus en plus souvent, des parents entrent dans l'École, en dépassant leurs prérogatives et en alimentant la défiance à l'égard des enseignants

C'est le message du président de l'Assemblée Nationale qui a retenu l'attention des enseignants lors d'une interview diffusée par une chaîne de télévision à laquelle nous devons rester connectés pour être correctement informés des instructions officielles données par le MEN. Oui, Richard Ferrand a affirmé que « depuis plusieurs décennies il y a des choses que sans doute collectivement nous avons eu tort de laisser changer. [...] Les parents devraient rester hors de l'école et foutre la paix aux profs », l'école, « ce n'est pas la démocratie participative », « les parents donnent l'éducation à leurs enfants mais ce sont les professeurs qui sont chargés de donner l'instruction : ils ne sont pas chargés de se substituer aux parents défaillants, pas plus que les parents n'ont à venir dire comment il faut enseigner ». Pour le 4<sup>ème</sup> personnage de l'Etat, il faut « fermer toutes les trappes à contestation de l'action des professeurs » et « redonner la pleine autorité aux enseignants ».

Les relations parents-enseignants doivent être correctement rétablies, c'est-à-dire qu'elles doivent se tenir dans un cadre qu'elles n'auraient jamais dû quitter, celui d'un rapport de confiance ! Ils éduquent, nous instruisons !

Pour la FNEC-FP-FO, la protection fonctionnelle ne peut se résumer à une assistance juridique. Bien entendu, l'article 11 du statut général doit s'appliquer sans délai et jusque dans les réseaux sociaux, comme le prévoit la récente circulaire gouvernementale, toutefois insuffisante à nos yeux. Pour notre Fédération, la protection fonctionnelle se doit d'être effective dès lors que l'agent exerce ses fonctions, pas a posteriori, mais a priori. Elle doit servir à prévenir l'incident, le problème, la remise en cause, l'insulte, la menace ou pire encore. La protection fonctionnelle est aussi une protection primaire. Il est temps de faire de l'école un véritable sanctuaire laïque bâti sur le respect des statuts et la liberté pédagogique.

Concernant la rentrée du 2 novembre, la « désorganisation organisée » par le MEN, a rajouté à la colère des personnels. Bien sûr, tout le monde comprend qu'entre la situation sanitaire et le plan Vigipirate, il était très difficile de prévoir une rentrée satisfaisante pour le 2 novembre... Mais la solution d'un report de la rentrée des élèves au 3 novembre avait été proposée au MEN. Il n'en a pas voulu. Dans les établissements, il a fallu souvent négocier avec les chefs d'établissement afin de pouvoir banaliser du temps dans la journée pour permettre aux nombreux collègues qui le souhaitaient de se réunir pour s'exprimer et discuter avant de prendre en charge leurs élèves. Cela a créé un profond émoi parmi de nombreux professeurs. Certains collègues ont eu le sentiment que cet hommage avait été bafoué, que notre collègue avait eu un hommage « au rabais ». De nombreux chefs d'établissement ont été mis en difficulté par cette organisation qui n'était pas à la hauteur de l'évènement.

Mais la colère monte aussi et surtout parce que les personnels ont le sentiment que la gestion de la crise sanitaire n'est pas à la hauteur des enjeux. Nous devons tout faire pour éviter la fermeture des établissements. Nous savons tous que le premier confinement a été catastrophique pour de nombreux élèves, surtout pour ceux de la Voie Professionnelle. Et demander aujourd'hui aux chefs d'établissement, aux directeurs d'école et aux personnels de mettre en place le nouveau protocole sanitaire que le MEN qualifie de « renforcé », alors qu'en fait il ne s'agit que d'un protocole du « si possible », est irresponsable ! Oui, ce protocole nous impose d'éviter le brassage des élèves « si possible », de pratiquer la distanciation physique « si possible », de ventiler les bâtiments « si possible » et de les désinfecter « si possible ».

Depuis vendredi 6 novembre, il semble bien que le MEN se soit rendu compte que tout cela n'allait pas suffire. Mais ses préconisations de réduction des effectifs pour les lycées restent floues et semblent très insuffisantes. Et que fait-on pour les collèges ? Pour les écoles ? Ce mardi 10 novembre 2020, à l'appel de l'intersyndicale, les personnels étaient en grève pour demander des conditions sanitaires suffisantes et la présence massive et urgente de personnels dans les écoles, collèges, et lycées.

Oui, nous demandons au Ministre de procéder dès à présent au recrutement des personnels nécessaires au bon fonctionnement de notre service public d'éducation.

Madame la Rectrice, pour la FNEC-FP-FO, les obligations de l'employeur en terme de protection des salariés se suffisent à elles-mêmes matériellement, juridiquement. Appliquons-les !

Pour la FNEC FP-FO, les personnels de l'Éducation nationale sont maintenant en première ligne, l'employeur doit immédiatement :

👤 mettre à disposition des masques FFP2 (seuls masques reconnus équipement de protection individuelle par le Code du travail), du gel, des lingettes ;

- 🗣️ mettre en place une politique de dépistage ;
- 🗣️ recruter des médecins de prévention et du personnel infirmier en nombre ;
- 🗣️ reconnaître la Covid 19 comme maladie professionnelle ;
- 🗣️ abroger le jour de carence et rembourser des jours de carence depuis la rentrée scolaire ;
- 🗣️ mettre en place le dédoublement dans toutes les classes quand cela s'avère nécessaire et créer les postes pour cela, c'est le seul moyen de garantir l'égalité dans l'instruction en évitant la fermeture des classes et des établissements scolaires ;
- 🗣️ exiger des collectivités locales qu'elles remplissent leurs obligations en termes de désinfection.

Concernant l'ordre du jour de ce CTA, nous interviendrons au fur et à mesure. Cependant, nous souhaitons déclarer dès à présent que les équipes pédagogiques n'ont absolument pas été consultées avant d'établir cette carte des formations professionnelles. Toutefois, nous vous remercions Madame La Rectrice d'avoir fait en sorte que des représentants des LP Emile Combes de Bègles et Charles Péguy d'Eysines puissent être entendus par la DAFPIC, demain pour les uns et après-demain pour les autres, lors d'une audience qu'elle leur a accordée.

« Résister, revendiquer, reconquérir. »

Nous vous remercions pour votre écoute.

**Pour la FNEC-FP-FO**  
**André Hernandez, Patrick Mouras**  
**Max Sanchez, Eric Mouchet.**